

La carrière du concept d'actant

Béatrice Fraenkel
EHES - Paris

Bernard a été l'un des fondateurs du réseau Langage et Travail. Après plusieurs années de travail en commun, j'aurais aimé qu'il participe au projet déposé auprès du Ministère de la recherche en 2003. Son intelligence, son humour, sa culture, sa mémoire nous ont beaucoup manqué pour mener à bien la recherche. Le projet s'intitulait « Les langages de l'interdisciplinarité », nous voulions prendre du recul, tenter une analyse réflexive sur nos pratiques et numériser nos archives. Nous nous sommes acquittés de cette tâche au mieux, avec l'impression de fermer une maison devenue trop grande, pensant souvent à lui et à Jacques disparu entre temps.

1 Problématique générale

Notre projet initial partait d'une question simple adressée après coup aux participants du réseau L&T. Comment avons-nous travaillé ensemble ? Comment avons-nous réussi à converser dans la pluridisciplinarité qui nous a toujours caractérisés ? Comment, sans partager une théorie commune, sans être soudés par des enjeux collectifs, avons-nous échangé ?

Plusieurs réponses peuvent être apportées à cette question. Celle de l'objet : le réseau L&T revendique depuis sa fondation une approche empirique des situations de travail. Nous partageons donc des expériences communes, en particulier celles d'une pratique des enquêtes de terrain. Mais nos travaux ont porté sur des secteurs d'activités et des types de situations de travail extrêmement variées. Si le parti pris de l'empirie a favorisé nos échanges, il a pu aussi les compliquer.

Au lieu de lister les improbables points communs aux membres du réseau, nous avons choisi d'approcher le travail accompli par les pratiques langagières. Ce faisant nous soumettons notre propre activité aux types d'analyse que nous avons pratiqués ailleurs tout en donnant à notre analyse un tour délibérément réflexif. C'est pourquoi nous avons proposé à plusieurs intervenants d'analyser certains termes d'un paradigme prédéfini : *acteur*, *agent*, *auteur*, *actant*. Il s'agissait de situer ces termes dans l'histoire des disciplines d'explicitier leurs significations, d'évaluer leur degré de pertinence.

Le choix du paradigme résulte d'un constat : les travaux du réseau Langage et Travail résonnent d'un vocabulaire courant de l'action. Les mots *d'activité*, *d'action*, *d'actes* sont constamment manipulés par les psychologues, les sociologues, les linguistes, les économistes, les juristes. Il en va de même pour des notions comme celles d'acteur, d'agent et d'auteur qui ont constitué une sorte de vocabulaire de base de nos échanges. Bien que nous ayons souvent fait ce constat, nous n'avions pas trouvé l'occasion, en quelques années d'activités soutenues, d'y réfléchir et d'y travailler.

Le choix d'organiser des conférences autour de ces concepts, de soumettre au travail collectif du réseau la problématique des échanges interdisciplinaires, s'est imposé comme la méthode de travail la mieux adaptée à nos habitudes. Les modalités d'échanges du réseau ont connu plusieurs formats. Celui de la conférence a été constant puisque depuis la fondation jusqu'à aujourd'hui, des journées d'études et des colloques ont régulièrement scandé la vie du Réseau Langage et Travail. Mais ces conférences comportent une dimension spécifique puisqu'elles avaient l'ambition d'organiser un exercice réflexif collectif.

C'est donc un paradigme au sens linguistique du terme, constitué par les termes *acteur*, *agent*, *auteur*, *actant*, que nous avons inscrit au programme d'une série de 14 conférences qui se sont tenues les 29 janvier, 21 mai et 15 novembre 2002.

Les disciplines représentées sont : les sciences du langage (4), le droit (2), la sociologie (2), la sociologie du travail (1), la sociologie des sciences (2) et des techniques (1), la gestion (1), la psychologie (1).

Nous présentons un bilan de ce cycle de conférences appuyé sur l'analyse des interventions et des débats qu'elles ont suscités.

Coopération et concurrences disciplinaires

Depuis l'« affaire Sokal » (1996), la question des emprunts conceptuels d'une discipline à une autre, des circulations entre domaines de recherches et plus largement la question de l'interdisciplinarité est devenue houleuse¹. D'une part, l'affaire a relancé la vieille suspicion envers les esprits curieux qui s'approprient, sous forme métaphorique ou par adaptation raisonnée, des concepts censés être réservés aux seuls initiés. D'autre part, l'intensité des passions suscitées par l'affaire Sokal a rappelé combien il était facile de jeter le discrédit sur les sciences non expérimentales, en particulier sur les sciences sociales, et qu'elles étaient à la merci du premier provocateur venu.

Certains ont trouvé là l'occasion de réaffirmer leur goût pour la pluridisciplinarité qu'ils opposent à l'interdisciplinarité. Chacun reste chez soi et de temps en temps nous discutons ensemble d'un même thème. D'autres, au contraire, ont tenu à réaffirmer l'importance des domaines interstitiels où règnent l'interdisciplinarité, comme les *cultural studies*, domaines fragiles, parfois peu convaincants, mais propices à l'élaboration de nouveaux objets, de nouveaux paradigmes.

Situer le travail accompli par le réseau L&T dans ce tableau n'est pas facile bien que le travail soit, incontestablement, un objet dont aucune discipline ne peut rendre compte complètement et de ce fait, implique une approche pluridisciplinaire. La définition classique de la pluridisciplinarité comme l'étude d'un objet par plusieurs disciplines s'applique d'emblée, et par vocation, au réseau L&T. Cependant il faut remarquer que cette pluridisciplinarité n'a concerné que les seules sciences humaines et sociales, ce qui a sans doute facilité une certaine convivialité scientifique. Rappelons que la situation conflictuelle créée par l'article frauduleux de Sokal visait la réactivation de l'affrontement sciences dures / sciences humaines et sociales.

Par ailleurs, l'accent mis sur les recherches de terrain, sur l'analyse de « cas » et le traitement de données, a tenu à distance les montages discursifs à visée généralisante, souvent mal reçus en situation de pluridisciplinarité.

Cependant si l'échange pluridisciplinaire a pu se déployer dans de bonnes conditions, il semble que nous avons aussi pratiqué l'interdisciplinarité. C'est cette réalité-là qu'il nous intéresse d'analyser plus avant.

L'interdisciplinarité : transfert, migrations conceptuelles, concepts nomades

Pour Nicolescu², l'interdisciplinarité « concerne le transfert de méthode d'une discipline à l'autre ». Il distingue trois degrés d'interdisciplinarité :

- a) un degré d'application (physique nucléaire appliquée à la médecine par exemple),
- b) un degré épistémologique (analyse formelle des énoncés juridiques),
- c) un degré d'engendrement de nouvelles disciplines (physique mathématiques ou art informatique).

Les conférences que nous avons organisées autour des notions d'auteur, d'acteur, d'actant et d'agent n'avaient pas vocation d'évaluer le degré d'interdisciplinarité du réseau. Sur ces questions un bilan a été élaboré³ dont l'objectif était d'identifier, dans chacune des disciplines représentées par les auteurs, les transformations générées par les travaux de recherches du réseau. Or, ce bilan ne livre aucune conclusion adaptée aux trois degrés dégagés par Nicolescu, on y voit, plutôt que des « transferts de méthodes », des élaborations méthodologiques concertées, des accommodations permanentes de savoir-faire, des mises en avant de concepts jusque là peu présents dans chacune des disciplines etc. Ce qui est certain c'est qu'aucune nouvelle discipline n'a émergé. L'interdisciplinarité du réseau L&T s'est développée, de façon délibérée, en dehors d'enjeux académiques.

L'analyse des conférences nous conduit dans une autre voie d'analyse que celle proposée par Nicolescu. Ce sont deux ouvrages collectifs, l'un dirigé par Laurent Fedi⁴ sur les migrations conceptuelles, l'autre par Isabelle Stengers sur les concepts nomades que nous avons retenus pour cadrer notre propre démarche.

L. Fedi repère trois « théories des migrations conceptuelles » dans l'histoire de la pensée. La première est celle d'Auguste Comte qui se présente comme une théorie des régimes d'importation interdisciplinaires de concepts. Partant du constat que certaines catégories comme celles de « statique » et de « dynamique » sont utilisées aussi bien par la mécanique, la sociologie, que par la biologie, Comte suggère qu'on leur reconnaisse une certaine universalité. L'approche de M. Foucault organisée autour de la notion d'épistémé⁵, vise à décrire des régimes de savoirs typiques d'une époque donnée et à saisir l'émergence de nouveaux régimes. Ceux-ci sont détectés grâce à des « mouvements de surface », repérés dans les discours, en particulier la présence d'un concept qui devient commun à plusieurs domaines. C'est le cas notamment, de la notion d'organisation qui, à partir de la fin du XVIIIe et au XIXe siècle, va apparaître chez les économistes, les naturalistes et les linguistes, signalant qu'à l'épistémé classique organisé autour de la notion d'ordre, s'est substituée une nouvelle notion centrée sur le concept interdisciplinaire d'organisation.

Enfin, L. Fedi, fait apparaître une troisième théorie, représentée par la position originale de Deleuze qui pose la thèse d'une mobilité inhérente au concept, par nature composite, réunissant « des morceaux ou des composantes venus d'autres concepts, qui répondaient à d'autres problèmes et supposaient d'autres plans »⁶.

Curieusement, L. Fedi ne cite pas *D'une science à l'autre. Des concepts nomades*, ouvrage dirigé par Isabelle Stengers paru en 1987, soit plus de dix ans avant l'affaire Sokal. Dans son introduction, ironiquement intitulée « La propagation des concepts », Stengers rappelle que la formulation d'un concept est elle-même une opération significative : « opération de redéfinition des catégories et des significations, opération sur le champ phénoménal, opération sur le champ social »⁷. Considérant le champ scientifique comme intrinsèquement instable, elle souligne le coup de force que doit accomplir tout scientifique pour véritablement imposer un nouveau concept. L'accusation de non scientificité devient alors une arme de guerre, les critères pour définir abstraitement ce qui est scientifique, l'enjeu même des débats. Pour I. Stengers, les concepts scientifiques

ont un « apparent pouvoir d'extension et d'organisation ». Le phénomène de propagation des concepts est-il lié à ce pouvoir ou à une activité de propagande ? C'est en retraçant avec précision l'histoire des concepts nomades, à partir de cas précis, qu'il devient possible de répondre à cette question.

Enfin, Stengers propose de distinguer deux modes de propagation des concepts : l'un se fait sur le mode de la diffusion, l'origine disciplinaire du concept est reconnue, nous sommes dans le cas d'emplois métaphoriques. L'autre propagation se fait sur le mode de l'épidémie, la source du concept est oubliée, il se présente « comme « pur », détaché du langage naturel, se définissant à partir du formalisme de la science qu'il organise ». ⁸

Questions générales

Les concepts que nous avons repérés sont-ils des concepts migrants, des concepts nomades que nous allons pouvoir soumettre aux questions soulevées par nos deux auteurs ? En fait, les notions d'acteur, d'agent, d'actant et d'auteur, ne sont pas des termes discutés, débattus, controversés. Ils forment bien au contraire une sorte de vocabulaire commun parfois proche de la langue ordinaire. Ce sont des concepts importants dans les sciences humaines et sociales. Dans quelle mesure sont-ils, au moins pour certains, universels ? Peut-on considérer leur propagation comme des symptômes, ces « mouvements de surface » considérés par Foucault, annonçant une nouvelle épistémé ? Dans quelle mesure ces concepts sont-ils composites, instables, en perpétuel ajustement ?

Si l'on considère de plus près les phénomènes d'emprunt d'un concept, c'est le cas par exemple de la notion d'actant, en quoi l'importation enrichit-elle une langue déjà constituée, comment entre-t-elle en contact voire en conflit avec des concepts proches ? L'enquête historique, ici accomplie grâce aux témoignages de ses acteurs, conduit à reconsidérer la différence métaphore / concept proposée par I. Stengers. De même, la reconstitution de l'histoire de cet emprunt confirme-t-elle la distinction entre propagation par diffusion et propagation par « épidémie » ?

L'analyse des conférences ne permet pas toujours de répondre à ces questions. Mais les problèmes soulevés ont guidé notre analyse. De l'étude des prestations nous avons retenu deux éléments :

1. Le cas du concept d'actant, révélé par les conférences, que nous avons traité ici en détail.
2. L'apparente fossilisation de l'opposition acteur / agent et la recherche d'un « paradigme intermédiaire », vaste problème dont nous ne ferons qu'indiquer les pistes de travail qu'il ouvre.

2. Analyse des Conférences⁹

Le concept d'actant a été traité par plusieurs conférenciers, sociologues et linguistes. L'analyse des exposés permet de retracer son exceptionnelle carrière. Voici un terme technique forgé par un linguiste peu connu en SHS, Tesnières, travaillant sur le français. Le terme a connu une phase d'extension en linguistique comparée grâce à l'iranologue G. Lazard et à sa théorie de l'actance. Par ailleurs, la notion d'« actant » a été empruntée par A.-G. Greimas qui l'a sorti de sa discipline pour en faire un des concepts clef de la sémiotique structurale. C'est par cette voie de traverse qu'un certain nombre de sociologues des sciences s'en sont emparés (Callon et Latour) suivis par les sociologues des techniques.

On peut donc dire que la propagation du terme « actant » s'est fait à la fois sur le mode de la diffusion, comme B. Latour l'explique fort bien, et sur le modèle de l'épidémie comme M. Akrich et S. Fisher en témoignent.

Les conférences ont apporté plusieurs informations sur les contextes d'emprunts qui nous paraissent importantes : l'emploi du terme actant semble avoir toujours correspondu, quels que soient les emprunteurs, à une prise de liberté pour les chercheurs. Ce serait donc un fort pouvoir libérateur que l'on pourrait reconnaître à la notion. Le concept d'actant est typiquement un « concept migrant » au sens où l'entend Laurent Fedi. Il reste à préciser en quoi le concept rend de tels services. Nous verrons que le concept tire une grande part de son pouvoir du fait qu'il propose une catégorie « neutre ».

Notre analyse reprend les conférences mais nous nous sommes permis, lorsque cela nous semblait nécessaire, de compléter les exposés par des retours aux textes de références.

La création du concept d'actant par Tesnière

Les circonstances de la création du concept d'« actant » par Tesnière méritent d'être relevées. Ce sont celles d'une refondation de la linguistique et de ce point de vue il correspond bien aux propos d'I. Stengers : le simple fait qu'un concept soit créé signale un geste scientifique significatif. Ici il s'agit de faire évoluer l'étude des langues en la sortant de l'héritage stérilisant de la Grammaire comparée.

Tesnière appartient à cette génération de linguistes qui cherchent à sortir l'étude des langues du creuset de la Grammaire comparée. Il a contribué avec Jakobson, Martinet et Troubetskoï à l'édification d'une linguistique structurale. Formé au comparatisme, Tesnière part du constat que toutes les langues obéissent à un ordre commun, celui de la successivité temporelle. Mais cette successivité liée aux contraintes de l'énonciation orale, ne rend pas compte de la compréhension des énoncés¹⁰. Ainsi une phrase comme :

« *Les petits ruisseaux font les grandes rivières* »

témoigne d'une organisation des éléments selon des « places » pertinentes, qui doit être prise en compte. La place de « *les grandes rivières* » est à la fois celle d'une successivité et d'une dépendance au verbe faire. On ne peut pas dire en français : « *Les petits ruisseaux les grandes rivières font* ». Pour comprendre l'énoncé il faut donc passer du linéaire de l'audition au structural de la réception compréhensive. Pour Tesnière, suivant en cela Meillet, chaque énoncé a pour centre le verbe ou « nœud verbal », selon ses termes, autour duquel gravitent les actants.

Le concept d'actant est défini dans *Éléments de syntaxe structurale* (1959) : « les actants sont les êtres ou les choses qui, à un titre quelconque et de quelque façon que ce soit, même au titre de simple figurants et de la façon la plus passive, participent au procès » (p.102)...

Contre la grammaire traditionnelle

En développant sa théorie de l'actant, Tesnière remet profondément en cause la perspective traditionnelle dominante à son époque, à savoir l'idée que tout énoncé est structuré par l'opposition sujet / verbe ou encore groupe verbal / groupe nominal qui reprend le classique thème / prédicat de la Grammaire de Port Royal. (La linguistique de Chomsky est ancrée sur cette opposition). La critique de Tesnière soulève des questions épistémologiques importantes puisqu'il considère que l'analyse traditionnelle est fondée sur des principes logiques et non linguistiques. Il reproche aux grammairiens de ne pas prendre en compte la réalité des langues, des formes linguistiques elles-mêmes au profit de catégories générales sorties d'une certaine théorie du langage, celle de Port Royal.

L'analyse présente l'inconvénient de donner au groupe sujet une importance disproportionnée « qu'aucun fait strictement linguistique ne justifie ». Ainsi la phrase :

Votre jeune ami connaît mon jeune cousin

Est décomposée, traditionnellement, en deux éléments :

« *Votre jeune ami* » / « *connaît mon jeune cousin* »

Thème

Prédicat

Les ensembles « *vous jeune ami* » et « *mon jeune cousin* » seront traités comme des constituants tout à fait différents alors qu'il s'agit des deux ensembles substantivaux de même nature. En revanche si l'on applique à la phrase l'hypothèse du nœud verbal, on obtient un résultat tout autre :

connaît

Votre jeune ami (actant)

mon jeune cousin (actant).

Actants animés et inanimés

« Le nœud verbal que l'on trouve au centre de la plupart de nos langues européennes exprime un petit drame. Comme un drame, en effet, il comporte obligatoirement un procès et le plus souvent des acteurs et des circonstances. » (p.102). Reconnaître au verbe une position nodale, conduit l'analyste à identifier plusieurs types de construction verbale selon le nombre des actants qui gravitent autour du verbe. Tesnière distingue quatre cas de figures :

1/ Zéro actant : il pleut ou il neige (on ne peut dire « je pleut, je neige »). Dans ce cas, écrit-il, « le rideau se lève sur une scène où tombe de la pluie ou de la neige, mais vide d'acteurs » (p.106)

2/ Un actant : Alfred tombe (actant + verbe)

3/ Deux actants : Alfred frappe Bernard (actant+verbe+actant)

4/ Trois actants : Alfred donne le livre à Charles. (actant+ verbe+ actant+ actant)

Le stemma donne :

Donne

Alfred (actant)

le livre (actant)

à Charles (actant)

La question du nombre des actants domine toute la structure du nœud verbal. C'est le verbe qui ouvre la possibilité de déployer 1, 2, 3 ou 4 actants autour de lui, c'est donc le verbe qui structure l'énoncé.

La théorie de Tesnière, sous des apparences d'évidence, est en fait une théorie révolutionnaire à plusieurs titres. Tout d'abord la notion d'actant va contre la prééminence du sujet, elle met au même niveau sujet et objet, déconnectant l'analyse de l'énoncé de catégories logico-philosophiques qui accordent toujours à « celui qui agit » la prééminence. Mais, au delà de cet alignement du sujet et de l'objet, la théorie de Tesnière inclut des « choses » dans la catégorie des « actants ». C'est alors la prééminence accordée aux animés par rapport aux inanimés qui est remise en cause. Les acteurs humains et non-humains sont mis sur le même plan. L'analyse de la phrase : « Alfred donne le livre à Charles » montre bien que la catégorie « actant » mêle Charles, Alfred et livre. Cette possibilité est tout à fait nouvelle et riche de retombées.

Le développement du concept en typologie des langues. La théorie de l'actance de G. Lazard (1987).

Lors de sa conférence, Sophie Fischer a constaté la double postérité de la notion d'actant. En linguistique comparée, Gilbert Lazard a amplifié en quelque sorte le concept tout en lui conservant la force novatrice dont Tesnières l'avait chargé. Il plaide, lui aussi, pour un comparatisme renouvelé dont la théorie de l'actance fournirait l'armature conceptuelle. Il a développé un vaste programme de comparaison des langues du point de vue de l'actance, à la recherche d'invariants présumés universels. Le choix original fait par Lazard de travailler sur l'« actant objet » plutôt que sur le « sujet » témoigne du pouvoir libérateur que nous avons reconnu à la notion d'actant de Tesnière. Du point de vue d'une grammaire comparative attentive aux formes linguistiques, il est évident que la notion de « sujet » pose problème puisqu'elle n'est pas toujours explicitée en langue (c'est le cas du japonais par exemple). Privilégier l'actant objet comme le fait Lazard c'est réaffirmer l'importance de la notion d'actant qui aligne comme nous l'avons vu sujet et objet, et c'est aussi attirer l'attention sur des actants moins pris en compte mais dont la description s'avère scientifiquement profitable .

L'emprunt en sémiotique. Greimas va se saisir de la notion qui lui permet de « se débarrasser du terme de personnage » trop encombrant et rigide à son goût. Dans le *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, il en propose la définition suivante : « L'actant peut être conçu comme celui qui accomplit ou qui subit l'acte, indépendamment de tout autre détermination »¹¹ et de citer la définition de Tesnière. Présent dès 1966 dans sa *Sémantique structurale*, le concept d'actant offre au fondateur de la sémiotique littéraire l'avantage de proposer une catégorie qui recouvre les êtres humains mais aussi les animaux, les objets ou les concepts, autant de « personnages » possibles de contes et de romans. C'est à partir de la catégorie d'actant, conçue avant tout comme une fonction actancielle ouverte et indéterminée, que Greimas va définir sa catégorie d'acteur : l'acteur est ce qui, dans un récit donné, assume un rôle actantiel. L'acteur donne consistance à la catégorie vide d'actant.

Mais pour Greimas, et en cela, la rupture avec Tesnière est forte, « la grammaire actantielle de type sémiotique n'est pas soumise à une forme linguistique phrastique ». Par conséquent, l'emprunt de Greimas peut être à la fois compris comme relevant d'une appropriation métaphorique du concept élaborée par Tesnière, mais l'adaptation qu'il en fait peut aussi apparaître comme une sorte de « trahison » épistémologique. En effaçant le rôle critique de la notion d'actant envers une approche du langage coupé des langues, en la détachant de sa force de protestation contre une analyse abstraite, logicienne, déconnectée des formes linguistiques, Greimas ne prend qu'un squelette conceptuel. L'emprunt est purement stratégique, c'est son effet libérateur vis à vis des concepts traditionnels de l'analyse textuelle qui est visé.

La propagation du terme actant dans la sociologie des sciences

À la fin des années 70 plusieurs travaux anglo-saxons convergent vers la thèse que l'activité scientifique n'est pas différente des autres activités humaines, que les pratiques scientifiques ne sont pas unifiées par une méthode commune mais sont très diverses, et que, comme Schapin le montre bien au sujet de la phrénologie, les débats scientifiques sont enchâssés dans les débats sociaux¹². Certaines connaissances sont élaborées dans le feu des controverses, ce ne sont pas toujours la rigueur et la logique qui garantissent la production des savoirs scientifiques. Autour de M. Callon et B. Latour, un courant de recherche portant sur les pratiques scientifiques contemporaines va se développer dont l'ambition sera de renouveler en profondeur la description des contextes dans lesquels la science se fait. Il semble urgent aux chercheurs de dépasser les routines méthodologiques des sociologues « entravés par leurs compétences et leurs connaissances ».

Il semble que la rencontre entre B. Latour et Françoise Bastide, biologiste travaillant avec Greimas, marque un « tournant sémiotique » dans l'histoire de la sociologie des sciences en construction. F. Bastide concevra le projet d'une sémiotique des textes scientifiques que sa disparition prématurée ne lui permettra pas de développer. Son apport consistera à guider et à encadrer l'effort d'innovation méthodologique de chercheurs comme B. Latour. Sous son influence, un nouveau rapport aux textes scientifiques va se construire. Les textes sont perçus comme actants jouant un rôle tout aussi déterminant que celui des personnes, des instruments, des laboratoires etc. Comme le dit joliment M. Akrich dans sa conférence, les textes scientifiques seront considérés comme des contes de Perrault, soumis aux mêmes analyses. Le texte scientifique se lit alors comme le récit d'une série de transformations affectant des « actants » qui, présents au début du texte, vont subir des modifications jusqu'à être redéfinis en fin d'article. Le texte scientifique devient un théâtre : de nouveaux actants arrivent, en modifient d'autres, se substituent à eux, etc. Dans sa conférence, B. Latour est revenu sur son analyse d'un célèbre article de Pasteur montrant comment, au début de son texte Pasteur évoque un « être à la surface », un « dépôt » pour arriver, après des déplacements successifs, à imposer, à la fin du texte, qu'il s'agit d'une substance active, l'acide lactique. Grâce à l'analyse sémiotique, les états intermédiaires de l'être en construction, du dépôt gris au microbe, peuvent être rendus.

C'est ainsi que la notion d'actant apparaît comme une « adaptation » du concept construit par Greimas à partir du concept élaboré par Tesnière. Pour les sociologues des sciences, l'actant est défini comme « Qui que ce soit qui accomplit ou subit une action ». On retrouve dans cette formule l'essentiel de la définition de Tesnière même si l'origine du concept semble ignorée.

Il ressort des conférences que la notion d'actant ainsi revisitée a été productive à bien des égards. Elle a ouvert aux sociologues les portes d'une analyse des textes libérée du carcan des approches littéraires dont ils n'avaient que faire.

Mais l'emprunt de la notion d'actant se fait aussi contre le Greimas structuraliste, à la recherche de schèmes narratifs universels. Comme l'avoue l'un des conférenciers : « on a piqué un truc et on l'a transformé ».

Par ailleurs, le caractère indéterminé de la notion d'actant s'est avéré très productif : on lui doit l'idée de faire valoir les non-humains au même titre que les humains, puis de penser les relations d'attachement entre les deux. C'est la théorie de l'acteur réseau qui illustre au mieux la rentabilité du concept : l'acteur réseau n'est autre que l'ensemble formé par les multiples acteurs, humains et non humains, venus tour à tour incarner la fonction d'actant.

Les sociologues des sciences ont trouvé dans la notion d'actant la liberté classificatoire que Greimas avait déjà exploitée. Parce qu'elle est abstraite, la notion d'actant permet de concevoir l'action comme un processus hybride, intégrant des personnes, des objets, des textes etc. Ce que B. Latour résume par ces propos : « On agit en association avec des aliens, ils nous font agir ».

L'emprunt par la sociologie des techniques

La sociologie des techniques s'est saisie de la notion d'actant grâce à la sociologie des sciences. Selon M. Akrich, l'emprunt est lié au fait que les chercheurs font partie du même labo (CSI) et développent une même sociologie de la traduction. Nous sommes face à un cas typique d'extension du concept.

Cependant, la notion d'actant, ainsi plongée dans un autre domaine, doit s'accommoder à de nouvelles conditions : en sociologie des techniques, ce qui est visé c'est le dispositif matériel considéré comme un aboutissement du processus de recherche. Le dispositif

technique n'est pas un texte, il est toujours articulé au contexte. En sociologie des sciences, en revanche, c'est l'article scientifique qui est au bout du processus de recherche et il est censé décontextualiser. L'usage des outils sémiotiques sera donc différent selon les domaines. Dans l'un, le texte scientifique va être retraduit en dispositif expérimental alors que dans l'autre c'est l'article qui est le point d'arrivée.

Le dispositif technique apparaît comme un programme d'action, un scénario, un script. C'est une mise en forme stabilisée de relations diverses qui suppose un enchaînement de traductions. Il faut donc recourir à des opérateurs de traductions (archives du projet, papiers afférents, controverse, observation d'utilisateurs) pour arriver à cette stabilisation. Pour rendre compte de ce processus, le chercheur doit collecter toutes les descriptions. En sociologie des techniques, la notion d'actant permet de suivre toutes les transformations. L'utilisateur par ex. est un point commun aux différents constructeurs, il correspond parfaitement à la catégorie générale d'actant que divers acteurs viendront incarner selon les moments de développement du dispositif technique.

Les limites de l'emprunt

Nicolas Dodier a souligné dans sa conférence l'intérêt de l'actant qui permet de s'abstraire au maximum du travail de catégorisation a priori du sociologue. Cependant, il a tenu à poser les limites de la notion d'actant. Selon lui, deux versions de l'actant doivent être distinguées : « l'actant texte » qui qualifie les entités présentes dans les textes scientifiques sans a priori sur les catégories (humains / non-humains) auxquelles appartient ces entités et « l'actant monde » (ou acteur-réseau) puisque, comme nous l'avons vu, dans le processus d'une innovation scientifique et technique les textes ne sont qu'un des éléments, les dispositifs jouant un rôle primordial.

Selon Dodier, depuis le tournant pragmatique en sociologie, la méthode qui consiste à suivre les acteurs a été généralisée. Les affinités intellectuelles entre le travail des sociologues des sciences (CSI) et ce mouvement de la sociologie sont profondes. La façon dont les entités sont qualifiées dans les textes a été prise au sérieux, la notion d'actant a offert une manière radicale de le faire car la description peut s'abstraire de la hiérarchisation traditionnelle entre entités. Ce qu'a fait Tesnière par rapport à la Grammaire traditionnelle, Michel Callon (1986) le refait, à sa façon, en sciences.

L'invention a porté sur la production de nouvelles entités et sur le changement des entités existantes. Le dépassement de la barrière humain / non humain est un moment fort de l'aventure de ce courant scientifique.

Cependant pour Nicolas Dodier, le modèle proposé par la notion d'actant connaît une première limite dans l'ambiguïté qu'il induit entre la « version texte » et la « version monde » de l'actant. Les récits des innovations sont souvent faits « par dessus l'épaule des innovateurs », les chercheurs focalisés sur les textes, se contentent de les mettre en perspective, sans remonter aux acteurs eux-mêmes et aux dispositifs.

La deuxième limite concerne le travail de qualification des acteurs. En sociologie pragmatique des science et des techniques, le sociologue a renoncé à qualifier les acteurs. La notion d'actant a eu une très forte pertinence méthodologique pour étudier des textes, des textes scientifiques mais aussi des textes du travail. Mais, dans son étude des lettres de dénonciation, Boltanski a élaboré un système actanciel dont les actants sont relativement stabilisés (le dénonciateur, la victime, le coupable), ce sont tous des humains. L'indétermination des entités n'est donc pas toujours justifiée, elle peut apparaître comme une précaution superflue et embarrassante. Il faut aujourd'hui redonner au sociologue les moyens de qualifier les actants.

Dans la version « monde », l'origine sémiotique de la notion est pesante. L'analyse des réseaux documentaires prend le pas sur l'analyse des dispositifs.

Pour N. Dodier, la distinction humain/non humain, effacée par provocation par Callon et Latour pour redonner de la dignité aux non humains, n'est plus aussi pertinente. Il faudrait retrouver l'intentionnalité de l'acteur qui le différencie par rapport à un environnement et à des contraintes. Le non humain n'a pas d'intention.

Bref, si le concept d'actant a été productif d'un point de vue épistémologique car il a permis d'échapper aux cadres rigidifiés d'une discipline, il faudrait éviter qu'il ne fossilise à son tour l'approche des phénomènes. C'est un retour à une théorie de l'action que N. Dodier appelle de ses vœux, une reprise du dialogue avec les philosophes comme P. Ricoeur qui lui semble nécessaire. Cette étape à venir a un coût, elle suppose de restreindre l'objet d'analyse, et sans doute de limiter le projet de la sociologie des sciences et des techniques qui voudrait rendre compte du processus de l'innovation dans son ensemble.

Conclusion : la carrière du concept d'actant

Les conférences nous autorisent à parler de la « carrière » du concept d'actant : elles ont révélé les détails de sa propagation. Les témoignages directs de nombreux chercheurs impliqués dans l'histoire de cette propagation mettent en évidence la nature « composite » du concept, pour reprendre l'expression de Deleuze. Il se présente bien comme fait « des morceaux ou des composantes venus d'autres concepts, qui répondaient à d'autres problèmes et supposaient d'autres plans ».

La première formulation du concept par Tesnière correspond tout à fait à ce qu'Isabelle Stengers décrit comme une opération significative, c'est à dire une « opération de redéfinition des catégories et des significations, opération sur le champ phénoménal, opération sur le champ social ». La propagation du concept ne se laisse cependant pas réduire à l'alternative qu'elle propose : La notion d'actant a connu à la fois une diffusion de type métaphorique et une diffusion de type épidémique, pour reprendre ses termes.

Le concept d'actant apparaît bien comme un concept nomade, doté d'un réel pouvoir d'extension. Ce pouvoir, paradoxalement, semble devoir être attribué à l'indétermination du concept. Il est présenté par ses divers emprunteurs comme un instrument de contournement de cadres conceptuels figés et bloquants. Il vaut comme un outil d'analyse dont l'intérêt n'est pas d'affiner encore et encore les catégories mais bien au contraire de les ignorer, de les effacer. La rentabilité de ce concept nous apprend beaucoup sur la dynamique à l'œuvre dans l'interdisciplinarité. L'emprunt permet à la fois de « sortir » d'un cadre trop familier, tout en s'appuyant sur la technicité reconnue à une autre discipline, ici la sémiotique. Mais comme on l'a compris, les enjeux épistémologiques qui justifient la création du concept sont en fait parfaitement ignorés par les emprunteurs. Si bien que dans certains cas, la propagation entraîne de véritables « trahisons » intellectuelles. C'est le cas pour Greimas accommodant le concept de Tesnière, c'est le cas pour les sociologues des sciences transformant le concept de Greimas.

Notes

¹ Sur l'affaire et son analyse cf. *Alliage* n°35-36, 1998

² Nicolescu B., *La Transdisciplinarité*, Paris, Éditions du Rocher, 1996

³ *Langage et Travail, Communication, Cognition, Action*, Borzeix A. et Fraenkel B. dir., éditions du CNRS, Paris, 2001

⁴ Laurent Fedi, (dir.) *Les cigognes de la philosophie, Études sur les migrations conceptuelles*, Paris, édition L'Harmattan, 2002

⁵ L'épistémè est définie par Foucault comme « l'ensemble des relations pouvant unir, à une époque donnée, les pratiques discursives qui donnent lieu à des figures épistémologiques, à des sciences, éventuellement à des systèmes formalisés » (M. Foucault, *L'Archéologie du Savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p 250 (cité par Fedi).

⁶ Deleuze G. et Guattari F., *Qu'est ce que la philosophie ?*, Éditions de Minuit, Paris, 1991, p. 23 (cité par L. Fedi)

⁷ Isabelle Stengers (dir.), *D'une science à l'autre. Des concepts nomades*, éditions du Seuil, Paris, 1987, p.11

⁸ Id. p. 19

⁹ Les conférences portant plus particulièrement sur ce concept ont été faites par : Madeleine Akrich (CRG), Josiane Boutet, (Paris7) Nicolas Dodier (EHESS), Bruno Latour (CRG), Sophie Fisher (EHESS). On peut les écouter sur le site du réseau L&T. Pour y accéder directement il suffit de taper directement sur Google « Langage et travail » ou il faut passer par le site www.crg.polytechnique.fr/reseaux/

¹⁰ Même idée chez Ducrot : « Lorsqu'un énoncé défile devant l'auditeur qui cherche à le comprendre, ses mots ne se déversent pas l'un après l'autres, comme les godets dans la chaîne d'une noria, leur contenu individuel, qui viendrait s'ajouter au contenu véhiculé par les précédents. » (O. Ducrot, « Texte et énonciation », dans O. Ducrot et al., *Les mots du discours*, Minuit, Paris, p. 9

¹¹ A.-J. Greimas et J. Courtès, *Sémiotique : Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette, Paris, 1994, p. 3

¹² Shapin S., « La politique des cerveaux ou la querelle phrénologique à Edimbourg au XIXe siècle », in Callon et Latour (dir.), *La science telle qu'elle se fait. Anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*, Pandore, Paris, 1982, p. 50-102